

Délibération n°2025-09-23-10-CA

Portant modification de la structure haute de l'offre de
formation à compter de l'année universitaire 2026 / 2027

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 23 septembre 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 712-3,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2023/03/16-09 du Conseil d'administration en date du 16 mars 2023 relative à la Structure haute de l'offre de formation (Contrat d'établissement 2024/2028) et portant également sur la demande d'accréditation des diplômes de 1^{er} et 2^e cycles, ainsi que des diplômes des formations en santé de 3^e cycle,

Vu la délibération n°2024-09-24-17 du Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2024, portant sur les modifications de l'architecture haute de l'offre de formation du contrat d'établissement 2024/2028 en vague 1,

Vu la délibération n°2024-10-17-10 du Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2024, portant sur les modifications de l'architecture haute de l'offre de formation du contrat d'établissement 2024/2028 en vague 2,

Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 11 septembre 2025 relatif à la modification de l'architecture haute de l'offre de formation à compter de l'année universitaire 2026 / 2027,

Considérant que le paramétrage des plateformes de candidatures pour la rentrée 2026 débutent antérieurement à la campagne annuelle de modifications de l'offre de formation,

Considérant que certaines composantes ont fait connaître la nécessité de modifier certains intitulés de mentions et parcours de figurant dans l'architecture haute de l'offre de formation pour la période 2024 / 2028,

Considérant qu'il convient de modifier lesdits intitulés pour le paramétrage des plateformes préalablement au début de l'année universitaire 2026 / 2027,

Considérant le caractère favorable de l'avis formulé par la Commission de la formation et de la vie universitaire,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE la modification de la structure haute de l'offre de formation à compter de l'année universitaire 2026 / 2027 (Vague 1).

Article 2 :

Le tableau des modifications de l'architecture haute de l'offre de formation est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

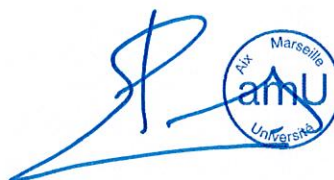
Quorum : 18 membres présents ou représentés

Membres présents : 21 membres présents

Membres représentés : 7 membres représentés

Fait à Marseille, le 23 septembre 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **29 SEP. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **29 SEP. 2025**

Composante	Diplôme	Mention	Parcours 2025-2026	Parcours 2026-2027
ALLSH	Catalogue	Catalogue PASS ALLSH	/	Mineure : Anglais-Espagnol
ALLSH	Licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	/	- Anglais LAS (option accès santé) - Espagnol LAS (option accès santé)
EJCAM	Master	Information, communication	Métiers du numérique et des médias (en partenariat avec l'Institut de l'image de l'Océan indien)	Métiers du numérique, des médias et de l'IA (en partenariat avec l'Institut de l'image de l'Océan indien) (modification au M1 et au M2)
FDSP	LP	Activités juridiques : assistant juridique	Métiers du droit et de l'assurance	Droit des assurances, souscription et gestion de contrat
FDSP	Licence	Droit	/	Bilingue, droit français - droit anglo-saxon
INSPE	Master	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	/	International et Plurilingue en Éducation STarLing (PIPE- STarLing) Parcours dans la continuité du parcours "Professeur des écoles plurilingue (STARLING)" dont la mention porteuse, "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré", fermera à la rentrée 2026 suite à la réforme de la formation initiale des professeurs. Création dans la mention "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation" accréditée jusqu'en 2028-2029, terme du contrat quinquennal en cours
IUT	BUT	Carrières sociales	/	Animation sociale et socioculturelle (Demande d'accréditation de ce parcours dans cette spécialité de BUT à compter de 2026-2027) Sous réserve d'accréditation par le ministère de tutelle
IUT	LP	Gestion des risques industriels et technologiques (Nouvelle mention dans l'offre de formation d'amU dont l'accréditation est demandée à compter de 2026-2027) Sous réserve d'accréditation par le ministère de tutelle	/	Inspection des sites industriels
PHARMACIE	Master	Ingénierie de la santé	- Médicaments et produits de santé : dermo-cosmétologie - Médicaments et Produits de Santé : Digital Solutions for Pharmaceutical Sciences - Médicaments et produits de santé : drug design - Médicaments et Produits de Santé - Innovative diagnostic and therapeutic Drugs and hEALth products (newDEAL) - Médicaments et produits de santé : pharmacocinétique	- Médicaments et produits de santé : double cursus recherche - Médicaments et produits de santé : dermo-cosmétologie - Médicaments et Produits de Santé : Digital Solutions for Pharmaceutical Sciences - Médicaments et produits de santé : drug design - Médicaments et Produits de Santé - Innovative diagnostic and therapeutic Drugs and hEALth products (newDEAL) - Médicaments et produits de santé : pharmacocinétique La création du parcours "Médicaments et produits de santé : double cursus recherche" qui débute au M1 s'accompagne de la restructuration des cinq parcours "Médicaments et produits de santé" existants qui démarreront en M1 à compter de 2026/2027 et non plus en M2 <i>Demandes présentées sous réserve du vote en conseil de composante de septembre 2025</i>